Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

TVA pour les auto-entrepreneurs : le gouvernement rétropédale



Suite au tollé quasi-général provoqué par la décision de baisser la franchise de TVA applicable aux auto-entrepreneurs, le ministre de l'économie, Eric Lombard, a annoncé que cette mesure prévue dans la loi sur le budget 2025 sera suspendue. Il a également précisé qu'une concertation avec les syndicats patronaux serait ouverte. Un moyen de ne pas perdre la face suite à ce qui apparaît comme une grosse bévue. En pareil cas la suspension pourrait bien ressembler à une abrogation pure et simple.

Rappelons que cette mesure prévoyait que le seuil de franchise de TVA pour les micro-entreprises passe à 25 000 €, contre 37 500 (85 000 € pour les activités de vente de biens) aujourd'hui. Plus de 200 000 auto-entrepreneurs étaient concernés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Les micro-entreprises davantage taxées

Les micro-entreprises davantage taxées



La mesure était presque passée sous silence lors du débat sur le projet de loi de finances 2025. A compter du 1er mars, le seuil de franchise de TVA pour les petites entreprises passera à 25 000 €, contre 37 500 €(85 000 € pour les activités de vente de biens). On recense en France 3 millions de microentreprises (source URSSAF) et au moins 200 000 d'entre-elles seraient touchées par cette mesure. Les finances publiques escomptent 700 M€ de recettes supplémentaires sur une année pleine.

> Le seuil de franchise de TVA pour les petites entreprises passera à 25 000 €, contre 37 500 € actuellement.

Pour les organisations syndicales représentants ces micro-entreprises ces auto-entrepreneurs ne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

pourront pas répercuter cette baisse de 20 % de leurs revenus par une augmentation de leurs tarifs, sous peine d'être hors marché et de perdre des clients. A noter également que la plupart de ces microentreprises ne pourront pas récupérer la TVA auprès de fournisseurs qu'ils n'ont pas, cas des métiers de service notamment. Et ce n'est pas tout, les entreprises nouvellement taxées devront également faire appel à des cabinets comptables pour faire leurs déclarations de TVA, ce qui augmentera encore leurs charges.

> « Un énorme scandale ! »
>
> ***Eric Coquerel, Président de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale***

Tôlé général du côté des représentations professionnelles des petites et moyennes entreprises : « c'est un coup de poignard dans le dos ». Même levé de boucliers du côté de tous les partis politiques (hors majorité) qui y voient là une nouvelle mesure frappant les classes sociales les moins favorisées. Même le Président de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale, Eric Coquerel à réagit en parlant « d'un énorme scandale ».

Une pétition nationale a été lancé pour l'abrogation de cette mesure sur fnae.fr/combats-fnae-plf-2025

> TVA pour les auto-entrepreneurs : le gouvernement rétropédale

---

Le Smic pourrait atteindre les 1 400€

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Le salaire minimum interprofessionnel de croissance, salaire minimum légal en France, actuellement fixé à 1 766,92 euros brut par mois pourrait augmenter au cours de l'été 2024.

Pour rappel, le Smic évolue en fonction de l'inflation. Ainsi, en mai 2023 puis en janvier 2024 il avait augmenté de 1,13% -1 709,28€ brut et 1 353,07€ net- suivant ainsi partiellement l'indice des prix à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

consommation qui avait augmenté lui de 2%.

Or, une nouvelle prévision de la Banque de France
prévoit une augmentation de l'indice des prix hors tabac de 2% au 3e trimestre ce qui pourrait signifier une nouvelle hausse du salaire minimum. Si l'on prend une hypothèse d'une augmentation de 2%, le Smic pourrait alors passer la barre des 1 802,26€ par mois franchissant la barre des 1 800€ pour dépasser les 1 400€ net, alors que le nouveau Front Populaire milite pour un Smic à 1 600€ net et une indexation des salaires sur l'inflation.

Cette hausse du Smic pourrait intervenir dans l'été.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

SMIC : L'ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM CES DERNIÈRES ANNÉES	
Date	Montant mensuel net du Smic pour un temps plein (35 heures par semaine)*
1er janvier 2007	985,11 euros
1er janvier 2008	1 005,36 euros
1er janvier 2009	1 037,53 euros
1er janvier 2010	1 056,24 euros
1er janvier 2011	1 072,07 euros
1er janvier 2012	1 096,88 euros
1er janvier 2013	1 120,43 euros
1er janvier 2014	1 128,70 euros
1er janvier 2015	1 135,99 euros
1er janvier 2016	1 141,61 euros
1er janvier 2017	1 151,50 euros
1er janvier 2018	1 173,60 euros
1er janvier 2019	1 204,19 euros
1er janvier 2020	1 218,60 euros
1er janvier 2021	1 230,60 euros
1er janvier 2022	1 269,02 euros
1er janvier 2023	1 353,07 euros
1er janvier 2024	1 398,69 euros

Source : Insee. * Après déduction de la CRDS et de la CSG.

MMH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Wave Island : plus de 160 000 visiteurs ont surfé sur la vague cet été



Le parc aquatique Wave Island va bientôt fermer ses portes jusqu'à la prochaine saison estivale avec une satisfaction : avoir conquis les cœurs de nombreuses familles. Et c'est peu dire, plus de 160 000 visiteurs sont venus profiter des 32 attractions et activités aquatiques du parc.

Depuis sa réouverture le 11 juin dernier et à quelques jours de la fin de la saison estivale, le parc aquatique Wave Island, situé à Monteux, a accueilli plus de 160 000 visiteurs. C'est davantage que l'objectif que s'était fixé le parc. La météo favorable a grandement contribué à cette réussite, ainsi que les nouveautés du parc et son nouveau positionnement familial qui ont su attirer une nouvelle clientèle.

À cette belle fréquentation du parc s'est ajoutée une augmentation significative du panier moyen des visiteurs. Ce qui a favorisé une hausse du chiffre d'affaires de +5% par rapport à celui de 2019.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Seulement un quart des salariés français s’attendent à être augmentés d’ici la fin de l’année



Alors que la crise sanitaire se mue progressivement en une crise inflationniste dans de nombreuses parties du monde, les salariés se tournent vers les valeurs dites ‘refuges’ et privilégient la stabilité. Ce phénomène se répercute directement dans le monde de l’entreprise, notamment dans la nature des attentes des salariés vis-à-vis de leur rémunération. Cette dernière demeure en effet un critère primordial aussi bien au moment de l’embauche que lorsque l’on parle de la rétention des collaborateurs, comme le démontrent les chiffres de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

nouvelle enquête intitulée 'People at Work 2022 : l'étude Workforce View' d'ADP, pionnier et leader mondial des solutions de Ressources Humaines. Cette enquête a été réalisée auprès de plus de 32 924 actifs dans 17 pays, dont près de 2 000 en France.

L'augmentation salariale, un tabou français ?
Comparé au reste de l'Europe (46 %) et du monde (61 %), les attentes en matière d'augmentations de salaire sont de loin les plus basses en France avec seulement un quart des travailleurs (26 %) qui en anticipent une dans l'année qui vient. Ceux qui s'attendent le plus à bénéficier d'une augmentation sont les jeunes âgés de 18-34 ans (32 %) les hommes (30 % contre 22 % des femmes), ainsi que ceux évoluant dans les secteurs de la construction (43 %), de l'informatique et des télécommunications (34 %) et de la finance (32 %). Les salariés français ne sont ensuite que 21 % à s'attendre à recevoir une prime et 14 % à être promus, deux chiffres qui sont les plus faibles parmi les huit pays européens étudiés. De plus, ils ne sont que 12 % à estimer qu'ils auront l'occasion de réaliser un entretien bilan avec leur employeur, au cours duquel ils pourront discuter de sujets tels que leur paie, leurs performances et leur évolution au sein de l'organisation.

Dans le monde, les trois quarts des travailleurs (76 %) sont susceptibles de demander une augmentation de salaire s'ils estiment en mériter une. Un chiffre qui n'est cependant pas aussi élevé en France, où 59 % des personnes interrogées partagent cette intention, les plus enclins étant les jeunes de 25-34 ans (65 %), les hommes (64 % contre 53 % des femmes), ainsi que ceux qui sont parents (62 %). De même, ce sont les salariés travaillant dans les secteurs des services professionnels et de la construction (70%), de la finance, de l'informatique et des télécommunications (69 %) qui sont les plus susceptibles de réclamer une augmentation.

Le salaire demeure le critère le plus important dans un emploi
Les chiffres en attestent, le salaire demeure un facteur déterminant dans la vie des travailleurs. Pour plus des deux tiers des Français interrogés (67 %), il s'affiche comme le critère le plus important, devant la sécurité de l'emploi (47 %), le plaisir au travail (35 %) et la flexibilité des horaires (26 %). De fait, l'augmentation de leurs responsabilités sans aucune progression salariale associée (36 %) occupe la troisième position parmi leurs motifs d'insatisfaction au travail. Une affirmation qui concerne avant tout les femmes (43 % contre 30 % des hommes), les salariés âgés de 25-44 ans (45 %), ainsi que ceux travaillant dans les loisirs et de l'hôtellerie (53 %), les services professionnels et les transports (50 %).

Le premier motif d'insatisfaction au travail des collaborateurs provient de l'absence de progression dans leur poste (46 %), tout particulièrement chez la tranche d'âge des 45-54 ans (53 %), les parents (52 %) et chez ceux évoluant dans le secteur des transports et des services professionnels (67 %), et de l'industrie (64 %). Le deuxième motif de mécontentement est attribué au manque de soutien de la part de leur management (37 %), notamment pour les femmes (39 %) et les personnes de 45 ans et plus (45 %).

A noter que la moitié des salariés (50 %) seraient d'accord pour travailler davantage s'ils étaient payés plus, avec une nette propension chez les jeunes de 18-34 ans (56 %), les hommes (55 % contre 46 % des femmes), et chez ceux évoluant dans les transports (64 %), la construction (63 %), et les médias et l'information (60 %).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Flexibilité et équilibre entre travail et vie personnelle : les nouvelles attentes des salariés
Si la valeur stabilité apparaît fondamentale, d'autres attentes émergent chez les salariés interrogés : 27 % seraient prêts à concéder une baisse de salaire s'ils avaient la possibilité de bénéficier de la flexibilité de leurs horaires de travail. Cette affirmation concernant la flexibilité est plus importante chez les hommes (32 % contre 22 % des femmes) et chez les 18-34 ans (32 %). Parmi eux, 40 % accepteraient jusqu'à 5 % de baisse et 27 % jusqu'à 10 % de réduction de leur rémunération. D'un point de vue plus général, 57 % des salariés seraient d'accord pour réduire leur salaire au bénéfice d'un meilleur équilibre entre leur travail et leur vie privée. C'est tout particulièrement le cas pour les jeunes âgés de 18 à 24 ans (65 %) et pour les parents (59 %).

« La pandémie, suivie par une hausse de l'inflation provoquent des tensions autour du coût de la vie et la rémunération reste la priorité de nombreux salariés, commente Carlos Fontelas De Carvalho, président d'ADP en France et en Suisse.. C'est un facteur qui est déterminant avec un effet évident sur le recrutement et la rétention des collaborateurs. A l'heure de la guerre des talents, où maintenir une force de travail stable est, bien que nécessaire au bon fonctionnement de, plus difficile que jamais, l'évolution salariale est un enjeu primordial qui doit être suivie de près : les employeurs doivent savoir, mesurer et comparer les évolutions régulières sur ce sujet, par exemple avec une solution comme le ADP Compensation Benchmark. »
Il poursuit : « Seulement, la rémunération n'est pas le seul axe sur lequel les entreprises doivent se focaliser et les attentes en la matière peuvent parfois être compensées par d'autres préoccupations de plus en plus importantes, comme une plus grande flexibilité horaire, le travail à distance ou de manière plus globale un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle ».

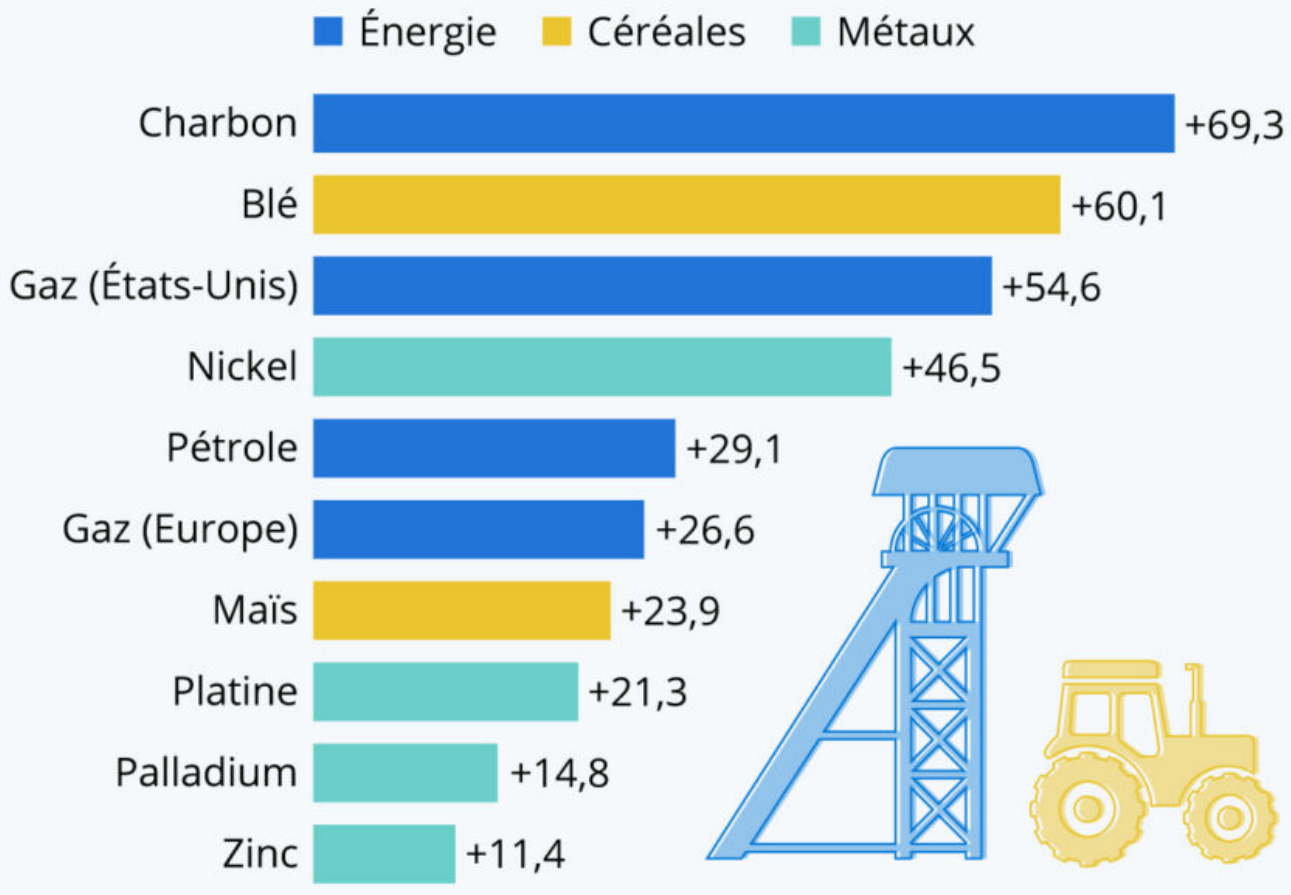
Les matières premières dont le prix a le plus augmenté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Les matières premières dont le prix a le plus augmenté

Variation du prix des matières premières sélectionnées par rapport à la moyenne de janvier 2022, en % *



* Base : moyenne des cours quotidiens entre le 24 févr. et le 1er juin 2022, sauf blé et maïs : cours moyens sur la période de mars à mai 2022.

Source : OCDE

statista

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Les effets de la guerre en Ukraine se font sentir sous bien des aspects. La Russie et l'Ukraine exercent une influence majeure sur l'économie mondiale en raison du rôle qu'elles jouent en tant que principaux fournisseurs d'un certain nombre de matières premières essentielles : des combustibles fossiles aux denrées agricoles, en passant par plusieurs métaux indispensables dans l'industrie.

Comme détaillé dans les dernières « Perspectives économiques de l'OCDE » : « À eux deux, ces pays représentent environ 30 % des exportations mondiales de blé, 15 % des exportations de maïs, 20 % pour les engrais minéraux et le gaz naturel, et 11 % pour le pétrole. De surcroît, les chaînes d'approvisionnement mondiales sont tributaires des exportations russes et ukrainiennes de métaux précieux ».

En conséquence, les prix de bon nombre de ces matières premières ont fortement augmenté depuis le lancement de l'invasion russe, le 24 février 2022. Comme le met en avant notre graphique, c'est le cas notamment du charbon et du blé, dont les prix ont connu une hausse moyenne comprise entre 60 % et 70 % (variation entre le cours moyen de janvier et celui sur la période allant du début de l'invasion russe jusqu'au 1er juin). L'envolée des prix est également importante pour d'autres matières premières stratégiques, comme le gaz et le pétrole (de 25 % à 55 %), mais aussi des métaux comme le nickel et le platine (entre 21 % et 47 %).

Cette flambée généralisée des prix et les perturbations qui pourraient en découler auront des répercutions importantes pour de nombreuses économies, notamment pour les pays émergents et en développement.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Près d'un professionnel sur deux attend une hausse de salaire en 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



En 2022, le retour de la confiance des professionnels s'accompagnera d'attentes salariales plus élevées.

.

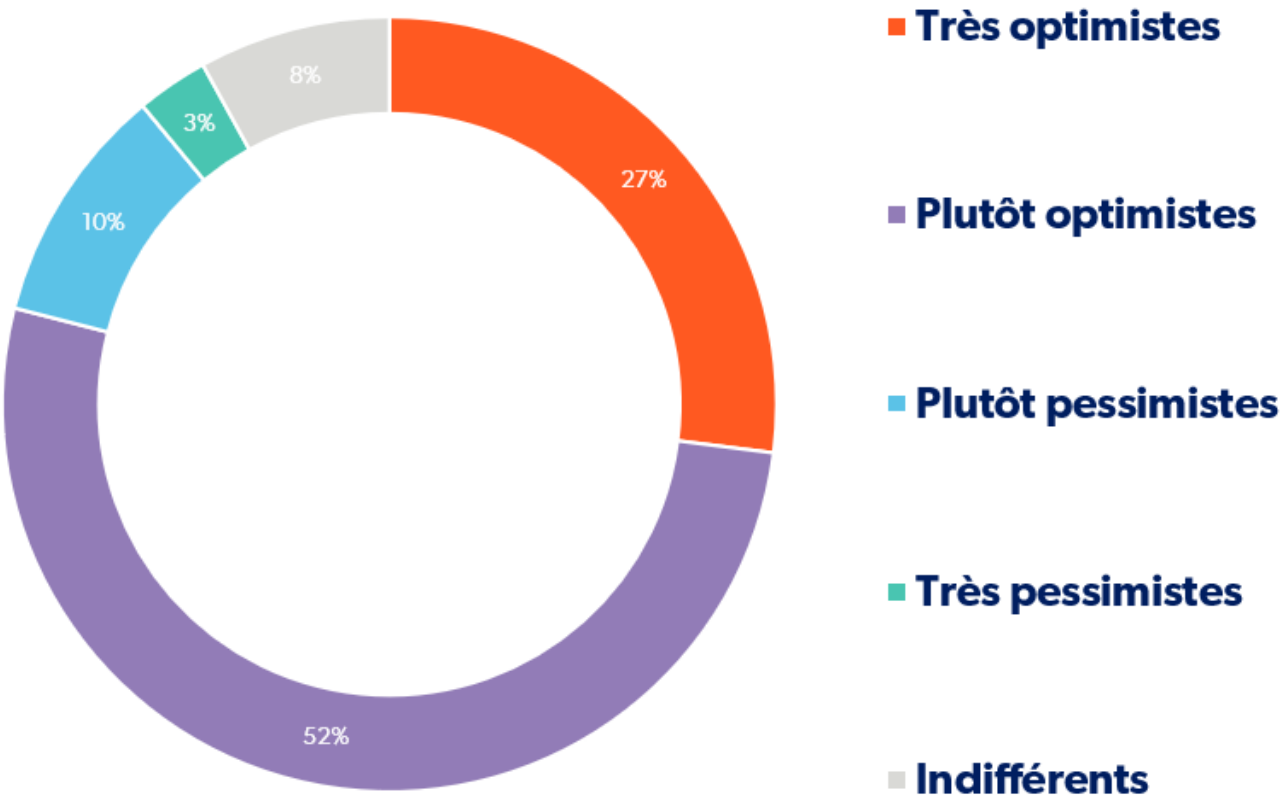
Le cabinet de recrutement Walters People dévoile la nouvelle version de son étude* de rémunération annuelle et met en lumière l'évolution des salaires ainsi que les tendances de l'emploi dans plus de 120 fonctions non cadres et une douzaine de domaines d'activité pour l'année qui démarre.
Même si la situation sanitaire – et donc économique – reste incertaine, les 1900 professionnels non cadres interrogés témoignent d'un net retour à la confiance et à la fidélité envers leur employeur… ce qui ne se fera pas sans des exigences plus marquées que jamais concernant leur rémunération.

Des professionnels plus confiants, plus optimistes, qui comptent rester fidèles à leur entreprise
2022 est l'année du retour à la confiance pour les professionnels non cadres. 79% d'entre eux se disent en effet optimistes pour les 12 prochains mois (contre 60% en 2021).
Ce renouveau du marché de l'emploi, déjà amorcé depuis la fin d'année 2021, semble avoir un impact positif sur la relation que les professionnels entretiennent avec leur poste et leur entreprise, avec une fidélité et une stabilité qui se renforcent. Un quart des professionnels déclare en effet ne pas envisager

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

de changement de poste prochain (contre 17% il y a un an, +8 points). 42% des personnes interrogées se disaient « déjà en recherche » il y a un an, et pour 2022 seulement 31% le déclarent encore (-11 points). Dans un marché plus confortable, les professionnels non cadres misent donc davantage sur leur employeur actuel pour poursuivre leur carrière.



Pas de fidélité sans hausse de la rémunération

Cette fidélité renouvelée n'est pas sans conséquences pour les entreprises. En effet, lorsqu'on interroge les professionnels non cadres sur les critères auxquels ils accordent le plus de valeur chez leur employeur, ils citent traditionnellement la rémunération en premier lieu. Mais cette année, ce critère renforce très largement sa position, avec près de 55% des professionnels qui le citent, contre 37% il y a un an (+18 points). Cette hausse nette creuse un écart important avec les critères suivants qui sont à plus de 10 points d'écart, et place la rémunération comme outil indispensable de l'attractivité des entreprises.

Cette importance de la rémunération se confirme lorsque l'on évoque les motivations qui pousseraient les professionnels non cadres à changer de poste. Ils sont à nouveau 55% à mettre le salaire en premier critère, devant même la progression de carrière (44%) ou l'amélioration des qualifications (32%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Les professionnels ont compris que sur un marché tendu, avec des compétences parfois pénuriques, ils peuvent faire monter les enchères. Leur niveau d'exigence est donc progressivement mais nettement en train de s'élever.
D'ailleurs, ils font non seulement preuve de davantage d'ambitions mais aussi d'une confiance renforcée quand on leur parle de salaire. Ils sont en effet deux fois plus nombreux à anticiper une hausse de leur rémunération en 2022 (41% versus 20% en 2021) et même près de 10 points de plus (15% contre 5% il y a un an) à penser qu'ils seront « très certainement » augmentés.



Les professionnels recherchés dans ce contexte de pandémie bénéficieront des plus belles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

augmentations

Pour les professionnels non cadres, la situation est particulièrement avantageuse dans deux situations ‘gagnantes’ :

Tout d’abord dans les domaines d’activité qui ont bénéficié de la crise sanitaire. Les métiers de la pharmaceutique sont par exemple en excellente santé, avec des opportunités nombreuses – notamment sur les métiers de la production – et des salaires en hausse sur les profils les plus recherchés (Technicien de maintenance : +9% / Pharmacien chef de produit : +7%). Les métiers de l’administration des ventes et de la ‘supply chain’ sont quant à eux en évolution, et donc porteurs d’opportunités, grâce au développement de la distribution et en particulier du e-commerce (salaires en hausse de 4% en moyenne en ADV).

L’autre contexte qui avantagera les professionnels est d’être présent sur un marché qui, mécaniquement, leur donne du pouvoir. C’est par exemple le cas dans les métiers de la finance et de la comptabilité, où les candidats disponibles pour combler les besoins des entreprises ne sont pas assez nombreux. Ces dernières doivent donc mettre en place des initiatives d’attraction ambitieuses, et faire un effort notable sur les salaires (+2% en moyenne mais jusqu’à +7% pour un comptable général ou +6% pour un aide-comptable) qui sont au cœur des problématiques actuelles.

**Walters People a interrogé plus de 1900 professionnels non cadres en octobre et novembre 2021 afin de connaître leur état d’esprit vis-à-vis du marché de l’emploi pour les 12 mois à venir.*